



Procédure d'inscription en candidat libre

Pour s'inscrire en candidat libre, le candidat doit créer un compte sur le site ANTS (lien vers site) puis effectuer une **demande d'inscription au permis de conduire**.

Une fois la demande finalisée et traitée, un numéro NEPH sera attribué au candidat.

Grâce à ce numéro, il peut directement réserver une place d'examen auprès d'un centre agréé et passer l'examen théorique.

Documents à réunir pour effectuer la demande :

Si vous avez - de 25 ans	Si vous avez + de 25 ans
Une photo d'identité papier aux normes européennes que vous devrez envoyer par courrier postal ou Une photo numérique et une signature numérique possible dans un photomaton agréé	Une photo d'identité papier aux normes européennes que vous devrez envoyer par courrier postal ou Une photo numérique et une signature numérique possible dans un photomaton agréé
Pièces justificatives au format numérique (pdf, jpg...)	
Une pièce d'identité	Une pièce d'identité
Un justificatif de domicile de moins de 6 mois à votre nom* (facture de téléphone, quittance de loyer, facture électricité...)	Un justificatif de domicile de moins de 6 mois à votre nom* (facture de téléphone, quittance de loyer, facture électricité...)
L'ASSR ou attestation sur l'honneur** complétée, si vous n'avez pas été scolarisé en France, vous devez passer l'ASR (formation dispensée par le GRETA) L'attestation JDC (journée défense et citoyenneté), ou attestation individuelle d'exemption à la JDC, ou attestation de situation administrative (en cas de perte ou de vol) , ou attestation provisoire (en cas d'attente de la convocation).	

* Si le justificatif de domicile n'est pas à votre nom vous devez fournir en plus :

- La pièce d'identité de l'hébergeur
- Une attestation d'hébergement sous forme de lettre manuscrite signée par l'hébergeur

** Télécharger le document en cliquant [ici](#)





Commencer la demande :

Étapes à suivre :

- Connectez-vous au site <https://ants.gouv.fr>
- Cliquez sur demande de permis de conduire
- Créez votre compte sur le site ANTS
- Connectez-vous à votre compte de messagerie pour valider la création du compte en cliquant sur le lien en surbrillance bleue.
- Complétez le formulaire
- Cliquez sur « espace conducteur »
- Cliquez sur « commencer la demande »

La suite de la demande consistera à vous identifier et à joindre vos pièces justificatives au format numérique.

Lorsque votre dossier sera traité, vous recevrez votre numéro NEPH, vous pourrez vous inscrire directement auprès d'un centre agréé pour passer l'épreuve théorique « code ».

En cas de difficultés, vous pouvez joindre directement le service de L'ANTS au numéro suivant :

0810 903 270 (6 cts/mn).

